

LA SPÉCIFICITÉ DU VIOL EN ALGÉRIE

*Houda Bouzidi, Université de Mostaganem
Chercheur au LAPSI*

RÉSUMÉ :

La clinique du viol revêt une grande complexité, puisqu'elle demeure rattachée à la culture dans laquelle elle s'inscrit. En effet, les conséquences du viol marquent, bien évidemment, l'empreinte culturelle de chaque société. Dans la société algérienne, où le viol reste un tabou, les femmes présentent, en plus des symptômes observés universellement, une souffrance psychologique infligée par leur société qui les juge souvent décadentes, dépravées. Dans cet article, nous présentons les résultats d'une étude clinique concernant trois femmes victimes de viol, résidentes au niveau du centre d'accueil pour femmes victimes de violence et en situation de détresse de Bou-ismail, Wilaya de Tipaza, à l'Ouest d'Alger. Pour ce faire, nous avons eu recours à l'analyse de contenu, aux tests projectifs (Rorschach et TAT), ainsi qu'au Traumaq.

Les résultats de notre recherche ont montré l'existence de conséquences post-traumatiques identiques à celles observées dans l'ESPT, ainsi que des troubles psychologiques et sexuels et de la conduite. De plus, le viol crée des ruptures sociales et familiales. En effet, la victime est refusée par ses proches et toute la société, ce qui détruit toute vie sociale chez elle et aggrave les conséquences traumatiques et psychologiques de son viol.

Mots clés : *Viol, Trauma, Femmes Algériennes, Conséquences, Traumaq,*

De nos jours, le viol demeure un sujet difficile à aborder dans la société algérienne. Quel que soit leur niveau d'étude ou leur statut social, les femmes algériennes hésitent à parler du viol, même si le sujet ne les concerne pas. Le fait de reconnaître que cet acte existe fréquemment dans la société algérienne d'aujourd'hui est suffisant pour provoquer la peur et leur réticence vis-à-vis du sujet. C'est pour cette raison, d'ordre culturel, que la clinique des femmes algériennes violées est si riche et si variable en symptomatologie. Dans cet article, nous exposons les résultats d'une étude que nous avons effectuée sur trois femmes algériennes victimes de viol. Ces femmes résident dans un centre d'accueil pour femmes victimes de violence et en situation de détresse à Bou-ismail - Wilaya de Tipaza, à l'Ouest d'Alger.

Pour étudier l'impact du trauma de viol, nous avons eu recours à l'analyse de contenu des entretiens libres et semi-directifs que nous avons effectués, aux tests projectifs (Rorschach et TAT) et au questionnaire d'évaluation traumatique «Traumaq¹». Les entretiens étaient riches en informations et les femmes ont pu, au fur et à mesure des entretiens, parler de leur drame avec une grande sincérité et sans réticence.

Les résultats de notre étude ont, tout d'abord, montré l'existence de conséquences liées au traumatisme de viol identiques à celles observées dans les cas de stress post traumatique (ESPT) du DSM IV, notamment le syndrome de répétition, l'évitement traumatique ainsi que les symptômes non spécifiques du trauma tels que les troubles dépressifs et les troubles de la conduite. Le viol est donc, à bien des égards, une situation hautement traumatique. Aussi, il n'est pas

1. Traumaq : Questionnaire d'évaluation du traumatisme psychique, mis au point par Carole Damiani, et Maria Pereira-Fradin. Il s'agit d'un questionnaire qui permet d'évaluer la fréquence et l'intensité des manifestations du traumatisme psychique pendant et après l'événement. Il se compose de 65 items répartis sur 10 échelles.

étonnant que beaucoup des réactions observées puissent relever de la symptomatologie liée au traumatisme. Dayan (1995, P. 107) écrit très justement à ce propos que : « parmi les situations traumatiques, celle du viol est l'une de celles qui est la plus susceptible de provoquer, selon la terminologie du DSM III, un stress post traumatique ». Pour ce qui concerne notre étude, ces symptômes nous sont apparus surtout à travers le questionnaire d'évaluation du traumatisme « Le TRAUMAQ », qui est lui-même inspiré du DSM IV.

En effet, en nous référant au DSM IV, nous pouvons affirmer que ces cas présentent des troubles dépressifs qui se manifestent parfois par une perte de plaisir et/ou une inhibition, ou bien d'autre fois par un état dépressif majeur. Le viol touche même le domaine de la cognition, on parle dans ce cas de troubles de l'attention et de la concentration et des troubles de la mémoire.

Nous avons par ailleurs relevé que les trois cas présentent des troubles de la conduite et notamment des conduites de type antisocial (conduites impulsives ou agressives, passages à l'acte suicidaires), ainsi que des maladies psychosomatiques (ulcère, troubles de la nutrition, migraine, vaginisme, mal de dos, etc.). Ces troubles ne sont pas signalés dans l'ESPT alors qu'ils sont pourtant courants dans les cas de traumatisme. A ces troubles non spécifiques, Lebigot, (2005) ; Damiani (1997) ; Daligand (2001), ont rajouté notamment les émotions attribuées à l'événement, ainsi que les modifications qui peuvent toucher la personnalité du sujet lors du trauma, autant d'éléments qui se retrouvent tous chez nos trois sujets.

Pour ce qui est des conséquences psychologiques, les résultats de notre recherche ont révélé que le viol touche surtout le domaine du psychisme et que ses conséquences dépassent le champ de la symptomatologie traumatique. Nous avons constaté chez nos cas, l'existence d'un sentiment de culpabilité qui est fortement présent. Pour les deux premiers cas, cette culpabilité concerne surtout le

fait d'avoir quitté le domicile familial et pour le troisième, c'est surtout le fait de n'avoir pas su réagir devant l'agresseur. Par ailleurs, les trois cas se sentent coupables d'avoir été la cause du déshonneur de leurs familles et plus particulièrement pour la première qui se sent la cause de la destruction de sa famille, surtout par le fait que sa mère la rend coupable de ce qui vient de lui arriver et les sœurs la rendent coupable du fait qu'elles ne se sont pas mariées. Cela se recoupe avec les propos de Damiani (1997 : 142) pour qui : « la culpabilité est renforcée par le regard de l'autre ». De plus, elles se sentent aussi coupables de n'avoir pas pu se défendre, de s'être laissées faire.

Pour ce qui est de la honte, elle est aussi très fréquente chez nos victimes. D'après Guillaumin : « la femme violée se sent honteuse d'avoir été souillée, pénétrée passivement, exposée aux regards de l'autre dans le viol et, éventuellement, d'avoir joui à son corps défendant ». (In Ibid. P. 144). Nous avons relevé chez nos victimes, l'existence de ce sentiment de honte surtout pour les deux premières. Cette honte est liée aux attitudes inadéquates des victimes vis-à-vis de leur image idéale. C'est la honte de n'être pas à la hauteur des attentes, surtout maternelles, ce qui est très apparent dans le troisième cas, entraînant ainsi, l'échec de la confirmation de soi. La honte est aussi apparue implicitement sous forme de peur et de manque de confiance en soi. Elle consiste donc essentiellement en une atteinte narcissique profonde qui engendre une baisse de l'estime de soi. Nous n'omettrons pas enfin de signaler que concomitamment à ce sentiment de honte, le viol a engendré chez nos victimes un sentiment de saleté, manifesté surtout chez les deux premiers cas, sous forme d'obsession de la propreté.

Le viol a engendré aussi chez nos cas un fort sentiment d'impuissance et d'abandon. A ce propos nous avons noté que ce sentiment est déjà présent au moment du viol. Il est dû à la passivité de ces femmes face à la menace du violeur. En effet, ce sentiment de stu-

peur et de sidération fait que la victime ne peut que se soumettre à son agresseur. Daligand et al (1983 p. 40) affirment que « la victime de viol est paralysée par la mort qui infiltre chaque fibre de son être. Cette sidération mortifère fige la parole de la victime même si aucune menace gestuelle ou verbale ne lui est signifiée, même s'il n'y a pas la moindre ébauche d'exécution d'une action attentatoire à sa vie, même si aucune arme ne s'impose dans une figuration de passage à trépas ».

Ce sentiment de stupeur, de sidération est un sentiment qui perdure longtemps comme nous avons pu l'observer chez nos victimes, chez qui il est toujours aussi vivace même après plus d'une année de l'incident proprement dit. Cela est renforcé par le sentiment de manque de protection éprouvé par les sujets, sentiment lui-même renforcé par l'abandon de ces jeunes femmes par leurs familles et à l'attitude de la société tout entière.

De plus, ces conséquences symptomatiques et psychologiques ainsi que sociales ont engendré un état dépressif majeur chez les trois cas, résultats confirmés d'ailleurs par le questionnaire du Traumaq. Cet état de deuil de soi comme l'appelle Damiani (op. cit. p. 114) : « ne peut se faire qu'à travers la dépression », cet état dépressif a largement été dépassé pour se transformer en un état de détresse absolue ne pouvant se résoudre que par l'envie de mourir, qui se manifeste par les tentatives de suicide.

Nous avons remarqué par ailleurs chez les trois femmes une altération de l'image du corps, une image totalement bouleversée. Cette atteinte de l'image narcissique de soi, cette faille narcissique comme l'écrit Born (1996), élargit la blessure symbolique et détériore l'image propre. Cette distorsion de l'image corporelle produit selon ces auteurs : « des sentiments de persécution ». Cela se manifeste surtout chez nos deux premiers cas. Ces femmes ont été violentées dans l'espace qui symbolise leur existence la plus intime. De ce fait, le corps peut être ressenti comme mauvais parce qu'il a été bafoué,

parce qu'il porte l'empreinte du violeur et son impureté. Tout ça fait que l'image du corps de nos sujets est profondément affectée, constat confirmé d'ailleurs par Damiani (1999 P. 76) qui écrit à ce propos que « l'image de soi des victimes de viol est profondément atteinte ». Atteinte narcissique qui est souvent à l'origine d'une baisse de l'estime que chaque victime porte à soi même.

A cela, nous pouvons ajouter des troubles de la conduite et des comportements déviants. Ainsi, ces femmes agressées, violées et violentée ont fini par adopter des comportements franchement déviants comme la prostitution par exemple, contractant ainsi des relations sexuelles inconsidérées avec des hommes. Actes qui, d'un point de vue psychopathologique, pourraient d'ailleurs facilement rentrer dans le cadre de la personnalité borderline. (Lopez, 2006).

Nous avons, par ailleurs, constaté l'existence de troubles sexuels chez les deux premiers cas. La première a eu un vaginisme ainsi qu'une perte du plaisir dans la relation sexuelle. La deuxième quant à elle, elle ne veut plus jamais avoir de rapports sexuels avec un homme et a même peur des hommes. Pour notre troisième cas, même si nous n'enregistrons aucun symptôme lié aux difficultés sexuelles, les résultats obtenus lors des entretiens, ainsi que ceux obtenus par les deux tests projectifs et notamment le Rorschach ont révélé l'existence de quelques problèmes dans l'identité sexuelle ainsi que dans le choix sexuel. Cette peur des hommes, du mariage et de la sexualité est due essentiellement à l'expérience du viol que ces femmes ont subi, viol dont les conséquences ont été irrémédiables.

Au-delà de cette peur irraisonnée de l'autre et de la sexualité, c'est l'atteinte de l'image de l'autre sexe comme futur partenaire que nous avons pu percevoir. De même, nous constatons la présence chez nos victimes d'un sentiment de haine vis-à-vis des autres surtout vis-à-vis des hommes, et une méfiance à l'égard d'autrui. Nous avons noté, à propos de cette dévalorisation de l'image de l'autre, qu'elle est une caractéristique partagée par nos trois sujets. Cette caractéristique

est en relation avec une image parentale dévalorisée qui a préexisté au viol proprement dit. C'est semble-t-il un trait commun chez les femmes victimes de viol. Il ressort à travers les entretiens ainsi que les tests projectifs, concernant cette image parentale dévalorisée, un désir de réparer cette image chez nos trois sujets. La question que l'on se pose ici est : est-ce que cette caractéristique particulière, cette image parentale dévalorisée, n'est pas à l'origine de l'apparition des troubles dans l'image du sexe opposé et qui a été renforcée par l'expérience mortifère de viol ? Surtout quand on sait que les tests ont bien montré l'existence de quelques difficultés dans l'identification féminine, surtout pour les deux derniers cas.

Pour ce qui est des conséquences relationnelles, nous constatons chez nos cas, l'existence de quelques difficultés caractérisant leurs relations avec autrui. Caractéristique relevée par De Clerq et *al.* (2001 P. 110) qui rapportent à ce propos qu' :« il résulte souvent d'un acte de viol des difficultés relationnelles entre la victime et son entourage ». Ce qui est remarquable pour nos victimes, c'est qu'il existe chez elles des difficultés qui touchent en premier lieu leurs relations avec leurs familles mais que ces difficultés ont toujours été présentes bien avant le viol. Le viol est venu aggraver une situation déjà détériorée. Les entretiens ont bien montré, en effet, dans quelle violence et négligence vivaient nos victimes. Leurs parents sont montrés comme irresponsables et violents à leur égard.

Tout d'abord, pour le premier cas, et après son viol, ses relations sont devenues dysfonctionnelles, il y a eu rupture totale de toute relation avec sa famille. Son père et ses frères ne savent même pas qu'elle se trouve dans un centre d'accueil. Pour notre deuxième cas, nous constatons la présence de conflits avec la famille depuis le début. Le père est perçu comme mauvais et effrayant. Après l'événement du viol, la victime s'est sentie incomprise par les autres, plus que par le passé, et surtout par ses proches qu'elle souhaite d'ailleurs ne jamais revoir. Même avec les autres, ses re-

lations sont qualifiées de superficielles. Elle n'est plus affectueuse avec les autres, bien que son comportement semble socialement adapté. L'origine de cette superficialité dans les relations sociales semble être due à une crainte. Crainte qui peut avoir pour cause soit l'absence de l'objet parental, soit la présence terrifiante de celui-ci. Il ressort à travers les tests projectifs que cette crainte est à l'origine une peur du phallus, ce qui est d'ailleurs bien exprimé par notre cas dans ses troubles dans la relation avec le père, père dont l'image est perçue comme mauvaise et dévalorisée. Ainsi, la victime pense que tout le monde la rejette. Cela a eu un impact négatif sur ses relations qui sont allées en se dégradant, et de ce fait, elle a perdu sa capacité d'aimer les autres.

Enfin, pour le troisième cas, ces problèmes relationnels existent depuis son enfance. En effet, le père de Nacéra était toujours absent. Pour ce qui est de sa relation avec sa mère, elle était tout aussi mauvaise et ce depuis toujours, la mère a toujours été un objet d'angoisse pour la victime. Cette mauvaise relation s'est dégradée après le viol. Le Rorschach, le TAT et les entretiens ont bien montré l'existence de ces troubles dans la relation avec la mère, et la perception d'une mauvaise image maternelle dévalorisée et dangereuse. Pour ce qui est des relations avec les autres, la victime n'a pas beaucoup de relations, elle préfère l'isolement.

Les relations de nos sujets, et en particulier le premier cas, ont donc subi des modifications, et un grand changement après l'événement du viol, ces relations sont devenues superficielles, se caractérisant par la méfiance et la cruauté envers les autres et plus particulièrement avec les plus proches, à cause de l'incompréhension de leur famille et à l'attitude agressive de leurs agresseurs.

Par ailleurs, ces victimes se décrivent comme étant mortes pour leurs familles. Il y a eu une rupture complète de la relation avec leurs familles, ce qui est ressenti par ces victimes comme une gran-

de hostilité et une grande négligence à leur égard. Cela est renforcé par l'attitude des autres, dans la rue, dans le centre, les familles d'accueil et par les gens qui viennent demander une fille du centre en mariage, lesquels se détournent d'elles dès qu'ils apprennent qu'elles ont été violées. Ce rejet d'autrui est destructeur pour la victime qui est souvent perçue comme un danger à éviter.

Nous avons remarqué par ailleurs, que le viol est venu aggraver les problèmes dont souffrent nos victimes avec leur entourage et plus particulièrement avec leurs familles depuis leur enfance. Ces filles, ont toujours vécu dans des conditions difficiles où personne ne s'intéressait à leurs besoins tant affectifs que matériels, c'est pour cette raison qu'elles n'ont pas d'affectivité à l'égard de leur proche et surtout à l'égard de leurs parents. Exception faite pour notre premier sujet dont les relations ont subi de grands changements, notamment avec les sœurs mais aussi avec la mère à qui il arrivait parfois d'être tendre avec sa fille. Cette relation a malheureusement subi de grands changements après le viol.

Pour ce qui est des conséquences sociales enfin, elles sont tout aussi nombreuses qu'évidentes. En effet, pour nos trois cas, les conséquences sociales ne se limitent pas à la résidence dans un centre d'accueil ou à l'isolement social. Ainsi, l'abandon familial, le scandale et la honte familiale ont détruit chez elles toute vie sociale. Être victime de viol, perdre sa virginité, son honneur, perdre tout espoir, et être sans famille, sont une souffrance difficile à tolérer, surtout lorsque l'attitude de la société vient renforcer les douleurs de la victime et surtout lorsque la victime se trouve Sans Domicile Fixe (SDF). En effet, les trois victimes sont passées par des périodes d'errance et ont souffert de plusieurs problèmes dans la rue, surtout pour les deux premiers cas dont le viol a été commis à cause de ces périodes de fugue et d'errance.

Enfin, ces femmes ont peu de chance de se marier un jour et d'avoir une maison et une vie normale comme les autres, car c'est difficile pour un algérien d'accepter facilement le viol et nous l'avons déjà vu notamment avec certains demandeurs en mariage de filles vivant dans les centres d'accueil qui se détournent dès qu'ils apprennent que la fille a été victime d'un viol.

Nous pouvons dire, d'après les résultats que nous avons obtenus à travers cette recherche, que les conséquences du viol sont variables et nombreuses. C'est ainsi que dans les deux premiers cas (Arbia, et Kheira), les effets du viol sont plus graves, ayant même abouti à des tentatives répétées de suicide, ainsi qu'à un état de stress post traumatique intense, et à une inhibition affective et sexuelle, ainsi qu'à un désespoir et un retrait libidinal et social massif. Ces conséquences ont même entraîné des modifications profondes de la personnalité, qui est devenue selon la terminologie qu'utilise Crocq : une personnalité traumatique. Personnalité devenue inhibée, méfiante, agressive et régressive.

Pour le troisième cas, les conséquences sont moins flagrantes, et bien que le sujet a développé un état de stress post traumatique intense selon l'évaluation du TRAUMAQ, le viol n'a pas touché les fondements de sa personnalité et ses cognitions, ainsi que son désir libidinal. Cela pourrait être probablement expliqué par le fait que le viol qu'a subi Nacéra n'a pas été violent. Il ne l'est devenu que lorsque l'agresseur a voulu porter atteinte à sa virginité. Le traumatisme est donc moins aigu du fait qu'il n'a pas eu lieu par surprise, lors d'une agression comme c'est le cas pour nos deux premiers sujets. C'est le viol commis avec violence, notamment pour le deuxième cas, laissant chez elle des lésions physiques et des blessures corporelles, qui peut avoir des incidences et des répercussions psychiques graves et indélébiles. Il y a, en effet, une différence entre un viol qui est commis avec violence (coups et blessures), et celui qui n'aboutit pas à des dommages corporels graves. Même si pour le premier cas, le

viol a été commis sous l'effet d'une drogue, ce qui a eu un effet sur ses capacités défensives rendant son viol plus facile, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la force, à la violence ou à la menace, les dommages corporels sont cependant présents, et touchent plus particulièrement l'endroit de la pénétration.

Comme on vient de le voir, le viol a des conséquences nombreuses, touchant tous les aspects de la vie des victimes. Que ce soit la santé physique, la santé psychologique et même les aspects relationnels et sociaux, bien que ces deux derniers aspects nous ont semblé sensiblement moins gravement atteints, cependant et malgré cela, ils exercent quand même un effet néfaste sur la santé psychologique des victimes.

De tout ce qui précède, nous pouvons certifier que le viol est une expérience mortifère pour chaque femme. Cependant, les conséquences du viol sont plus graves lorsque la victime a une image de soi dévalorisée ou lorsqu'elle souffre depuis longtemps d'un manque de protection et de support. Cette expérience vient renforcer cette faiblesse et créer des perturbations graves, parfois chroniques aussi bien dans le domaine psychologique que socio relationnel.

DISCUSSION DES RÉSULTATS :

Les cas que nous avons exposés souffrent comme nous l'avons vu de plusieurs problèmes surtout familiaux. Il ressort donc de nos analyses, qu'à l'intérieur de ces familles circule une violence favorisant la fuite de ces filles. Pour elles, la maison n'est plus ce havre sécurisant, elle est au contraire, devenue un lieu étrange et cruel. La maltraitance, la violence et aussi la négligence, étant des situations intolérables, ces filles qui ont constitué les cas sur lesquels a porté notre étude, ont préféré s'enfuir pour mettre fin à leurs douleurs, leur vie étant devenue insupportable. Fragilisées par leurs vies familiales insécurisées, elles ont été confrontées aux rudesses de l'existence

très précocement, avec un grand manque d'expérience. Elles sont donc vulnérables sur tous les plans, physiologique d'abord, psychologique ensuite, puisqu'elles ont été victimes de maltraitances familiales inscrivant profondément ces personnalités définitivement dans le registre pathologique. Ce point de vue est d'ailleurs confirmé par Johnson (in Lopez, *et al op. cit.*) qui écrit à ce propos que « les négligences augmentent la fréquence des personnalités narcissiques, borderlines et passives dépendantes ».

Les parents n'ont pas joué leur rôle. Il ressort en effet de nos entretiens que le père de l'un de nos sujets était autoritaire, imposant ses exigences à l'ensemble de la famille et semant la terreur. Quant au père du deuxième cas, il n'a jamais adressé la parole à la victime, il l'a toujours traitée différemment de ses autres frères et sœurs. Enfin, pour le père de notre troisième cas, il était toujours absent. Toualbi. N (1975 : p. 87 in Toualbi R. 1984 : p. 52) explique l'importance de l'autorité du père dans la famille algérienne comme suit : « l'époux (le père) représente, dans la configuration familiale algérienne, la pierre angulaire (*reb-edder*), c'est-à-dire « le dieu, le pilier primordial du foyer et donc sa raison d'être ». On peut donc dire que l'autorité du père est nécessaire à la structuration de la famille algérienne. Il se trouve malheureusement que pour nos trois cas le père est, soit autoritaire, soit violent, soit absent, ce qui est éminemment déstructurant.

Quant à la mère, elle est négligente et dure chez les trois cas étudiés. Elle ne réclame pas les droits de la fille, alors que le garçon en revanche a tout le respect, et comme l'a écrit Radia Toualbi (*Ibid.*, : p. 52), dans l'analyse du cadre éducatif de la fille algérienne : « la relation mère enfant résolument empreinte d'amour et de sollicitude quand l'objet de soins est un garçon, est foncièrement ambivalente dès lors qu'il s'agit d'une fille dont le destin affectif va très tôt se sceller sous le signe de cette ambivalence qui s'avère conflictuelle ». C'est ainsi que conformément à ce qui vient d'être cité sur

les rapports mère-fille, et pour les trois cas que nous avons étudiés, la mère ne s'intéresse pas du tout aux besoins de sa fille, elle ne joue même pas son rôle de protectrice et de femme, elle a dans les deux cas échoué. C'est ainsi que cette absence symbolique de la mère a constitué une vulnérabilité pour la fille par le manque de protection et de support.

De plus, la naïveté de ces filles, leur envie de se marier, de chercher une vie plus chaleureuse que celle qu'elles avaient à l'intérieur de leurs domiciles, les ont mises dans cette situation de femmes violées et donc de femmes sans avenir dans un pays où la femme n'a pas beaucoup de chance pour survivre après une telle expérience.

Ce que nous avons relevé à travers cette étude, c'est que le viol ne touche pas n'importe quelle jeune femme. Il touche des personnalités naïves, constat que précise Sillamy (1999 : p. 275) par ailleurs, ou encore des femmes peu sûres d'elles comme l'écrit Fua (1992 : p. 14), des femmes vivant généralement dans des milieux familiaux particuliers où se déroule une violence contre la femme et une sous-estimation de son rôle, si bien que ces femmes finissent par recourir à d'autres voies pour s'imposer et pour attirer l'attention sur elles, des voies comme la fuite et les fugues, voies qui les exposent malheureusement à d'autres formes d'agressions dont le viol.

Enfin, notre travail avec ces victimes nous a permis de dévoiler quelques aspects cliniques et culturels sur la réalité du viol en Algérie. En effet, en Algérie, le viol constitue un poly-traumatisme selon l'expression de Bouatta (2000) du fait qu'il touche la femme en profondeur dans son intimité, et son corps qui représente son identité féminine, son image en tant que femme, son identité sexuelle, surtout pour une fille qui n'a pas eu de relations sexuelles avant son viol, et cela surtout en Algérie pays arabo-musulman, où la relation sexuelle ne peut avoir lieu que dans un cadre légitime du mariage.

De plus, la perte de la virginité aggrave la situation de la fille violée en Algérie, car la question de la virginité est d'une importance capitale, dans le fait qu'elle symbolise la pureté de la fille. De ce fait, elle doit faire attention à se garder « intacte » jusqu'au jour des noces. Ainsi, l'aveu par la jeune mariée d'une perte antérieure de la virginité est une honte majeure pour elle et pour sa famille, elle risque d'être renvoyée de chez sa belle famille. Aussi, l'homme perçoit cette perte de virginité comme « une castration symbolique », selon l'expression de Lerner (1986 : 80).

En ce qui concerne nos trois victimes, elles expriment clairement leur crainte de ne jamais pouvoir se marier suite à cette flétrissure, une crainte d'être rejetée et expulsée si leur viol venait à être connu car au-delà du viol, il y a bien sur cette terrible question de la virginité.

Dans cette culture aussi rigide que conservatrice, le viol, est, au-delà de sa symbolique destructrice et traumatique, une atteinte à la pureté virginale de la femme. Cette effraction physique et psychologique lors du viol, entraîne des conséquences dramatiques sur la vie de la victime et détruit ses références symboliques, ses croyances sur l'amour et le plaisir. Par ailleurs, ces femmes sont devenues faciles, vulnérables sur tout les plans, physiologique, psychologique et social. Cette vulnérabilité sociale qui les distingue est la conséquence directe d'un long processus de maltraitance familiale, de viol, ainsi qu'un fort sentiment de culpabilité qui se renforce par le regard de l'autre. Ces femmes ne sont plus comme avant, elles n'ont plus aucun support. Elles sont devenues dysfonctionnelles. Cette expérience de viol est pleinement mortifère.

En tout état de cause, le viol reste un sujet difficile à aborder en Algérie et même dans toutes les sociétés arabo-musulmanes. Ce problème reste un tabou très difficile à briser, c'est pour cela que la

plupart des victimes ne portent pas plainte après leur viol, elles ont peur d'être rendues responsables de ce qu'elles viennent de subir et elles ont peur que personne ne les croit. C'est malheureusement un constat amer et une réalité qui doit changer. Nous avons vu que ce problème a fait l'objet de multiples travaux de recherche à travers le monde, mais chez nous, c'est un sujet qui est encore ignoré. Les conséquences restent méconnues et niées, et la femme violée se cache à jamais derrière sa victimisation, comme nous avons pu le constater avec nos victimes, une seule en effet a porté plainte sans trouver aucun soutien malheureusement. Les deux autres victimes ont quant à elles préféré ne pas rentrer dans cette procédure pour ne pas prolonger leur souffrance. Cette attitude négative de la part des victimes due à l'indifférence sociale, vient perpétuer leur souffrance et leur douleur ainsi que celle de leurs familles. De ce fait, la responsabilité concernant le dévoilement du viol, est une responsabilité partagée par la victime et son entourage. Ceci dit, le rôle de l'entourage reste malgré tout déterminant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- 1- Bouatta C. Le viol : poly traumatisme. *Revue de Psychologie*. La SARP, 2000 ; N° 8.
- 2- Born M. et al. *Les abus sexuels d'enfants*. Liège : Mardaga. ; 1996
- 3- Crocq L. *Panorama des séquelles des traumatismes psychiques, névroses traumatiques, états de stress traumatiques et autres séquelles*. Psychologie Médicale. ; 1992.
- 4- Daligand L. Gonin D. In : Daligand L, Gonin D. *violence et victime*. Lyon : Méditations ; 2000.
- 5- Damiani C. *Les victimes : violences publiques et crimes privés*. Paris : Bayard Editions ; 1997.
- 6- Damiani C. Violences publiques et crimes privés. In *Victime – Agresseur : le traumatisme sexuel et ses devenir*. Tome 1, sous la direction de Baccino E. et Bessoles P. Lecques, Les éditions du champ social.
- 7- Dayan M. *Trauma et devenir psychique*. Paris : PUF. ; 1995.
- 8- De Clercq M, Lebigot F. *Les traumatismes psychiques*. Paris : Masson. ; 2001.
- 9- Fua D. Agressions sexuelles : connaître la victime et ses attentes. In *Le journal des psychologues*. N° 144 – Février. ; 1997.
- 10- Guillaumin J. 1980 In Damiani - *Les Victimes*, éd. Bayard - Paris 1997.
- 11- Lopez A. Sabouraud Seguin L. *Psychothérapie des victimes. Traitements, évaluations, accompagnement*, éd. Dunod, 2006.
- 12- Sillamy N. *Dictionnaire de Psychologie*. Larousse. ; 1999.
- 13- Toualbi N. In Toualbi R. *Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille Algérienne*. Alger : ENAL. ; 1984.
- 14- Toualbi R. *Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille Algérienne*. Alger : ENAL. ; 1984.